

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

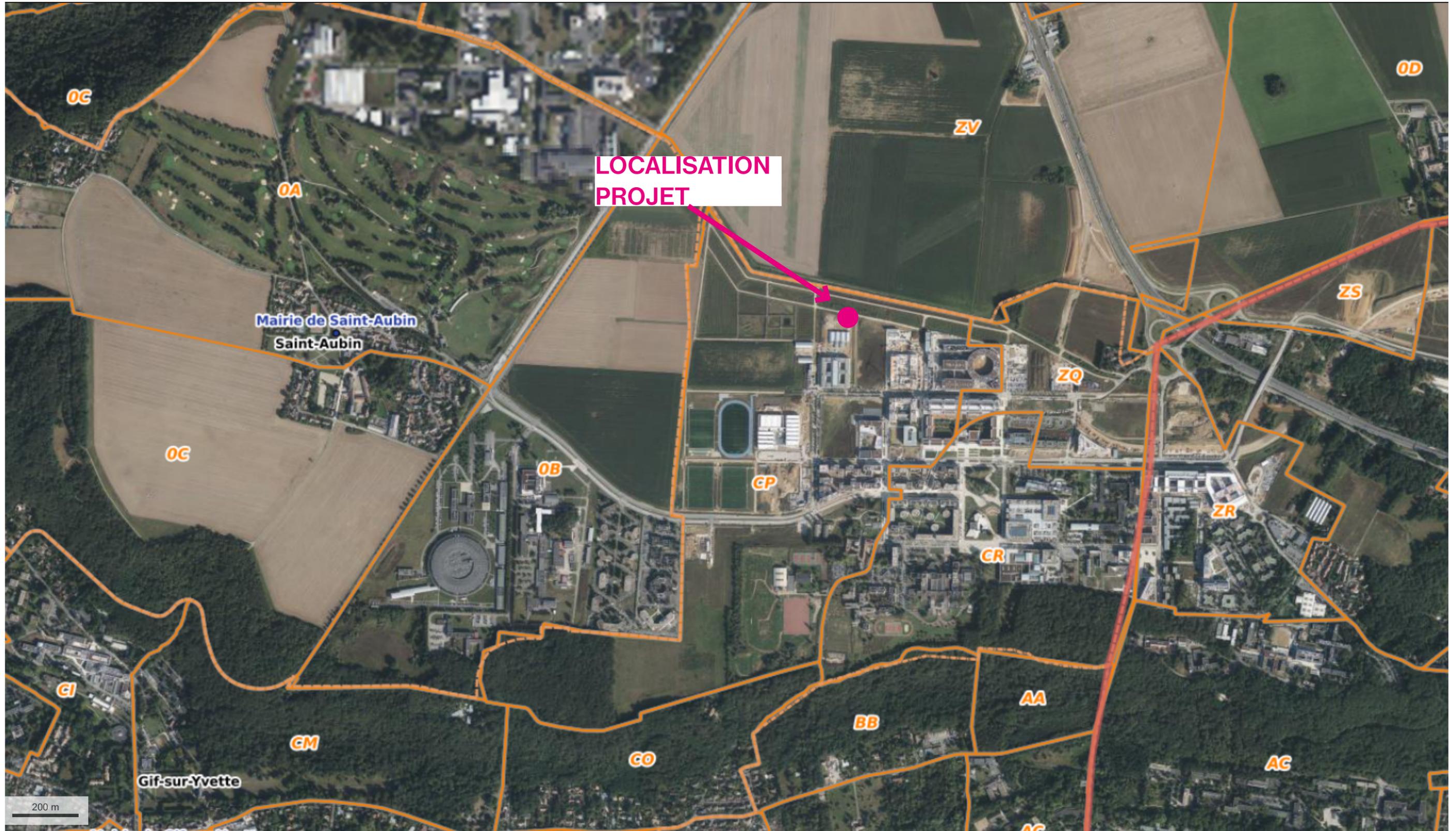


**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

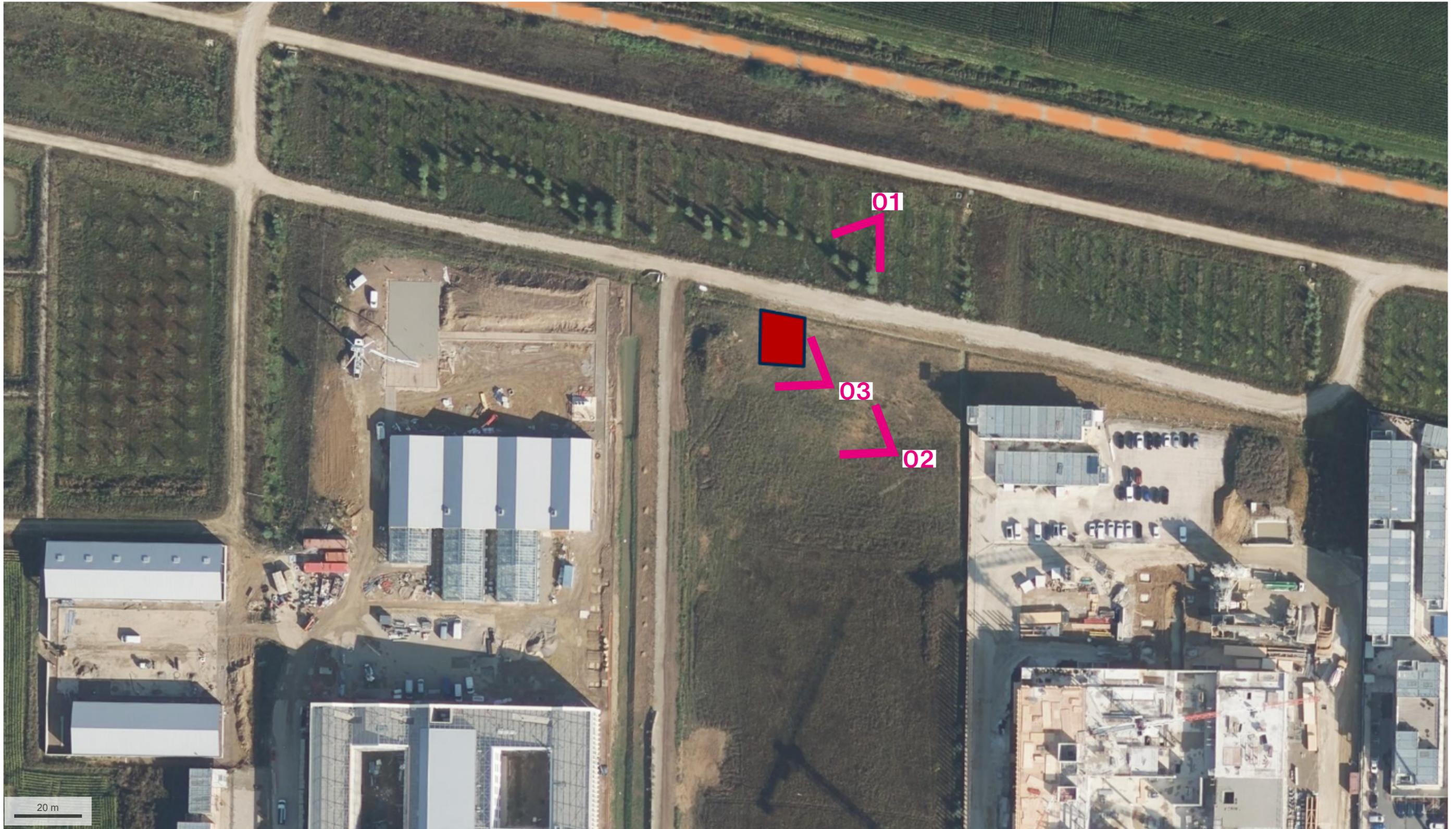
CONSTRUCTION D'UN PARKING A SACLAY DU GHNE

02. PLAN DE SITUATION

1/16 000



03. PHOTOGRAPHIE DANS L'ENVIRONNEMENT



PLAN DE REPERAGE DES POINTS DE VUES

03. PHOTOGRAPHIE DANS L'ENVIRONNEMENT

01



03. PHOTOGRAPHIE DANS L'ENVIRONNEMENT

02



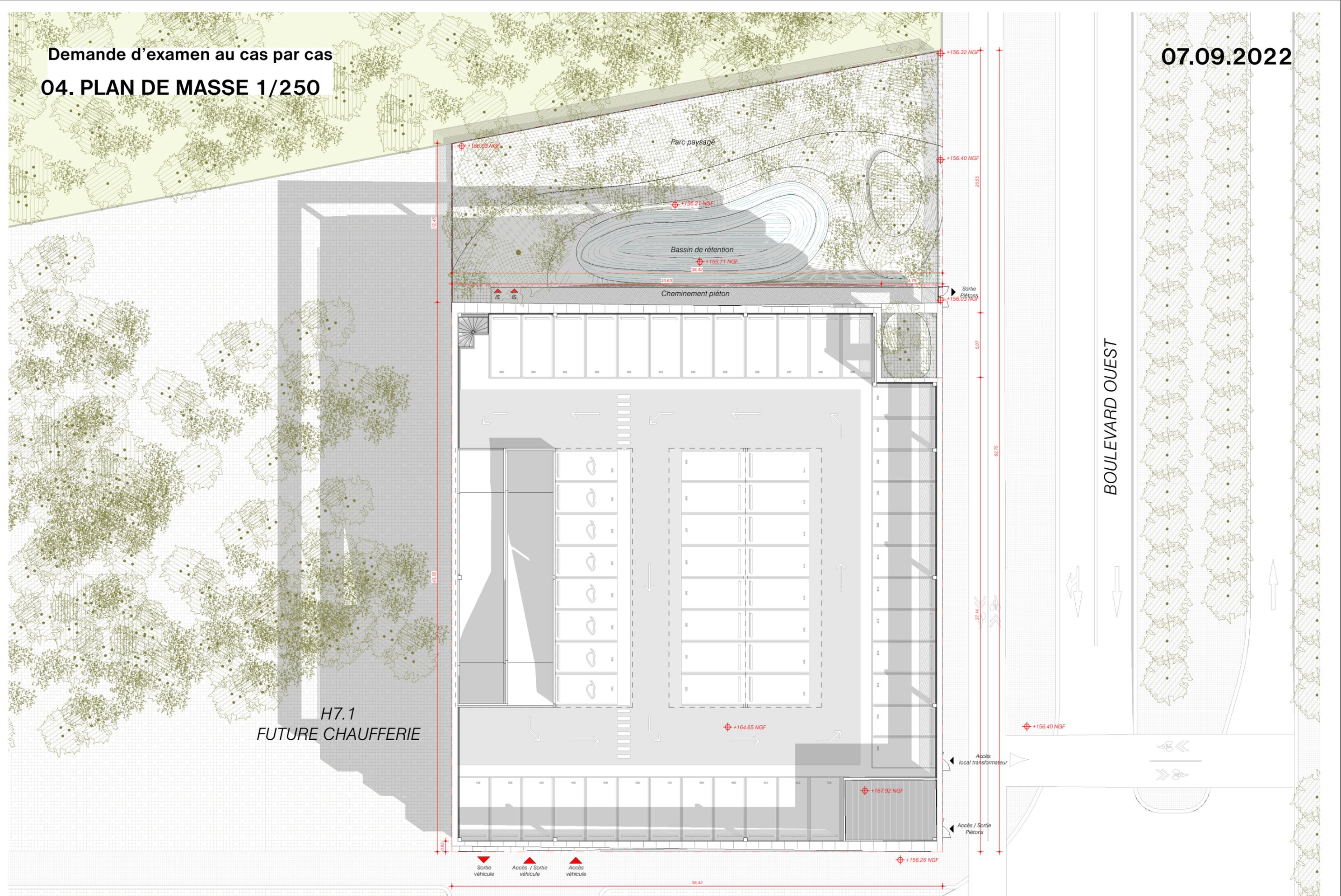
03. PHOTOGRAPHIE DANS L'ENVIRONNEMENT

03



Demande d'examen au cas par cas
04. PLAN DE MASSE 1/250

07.09.2022

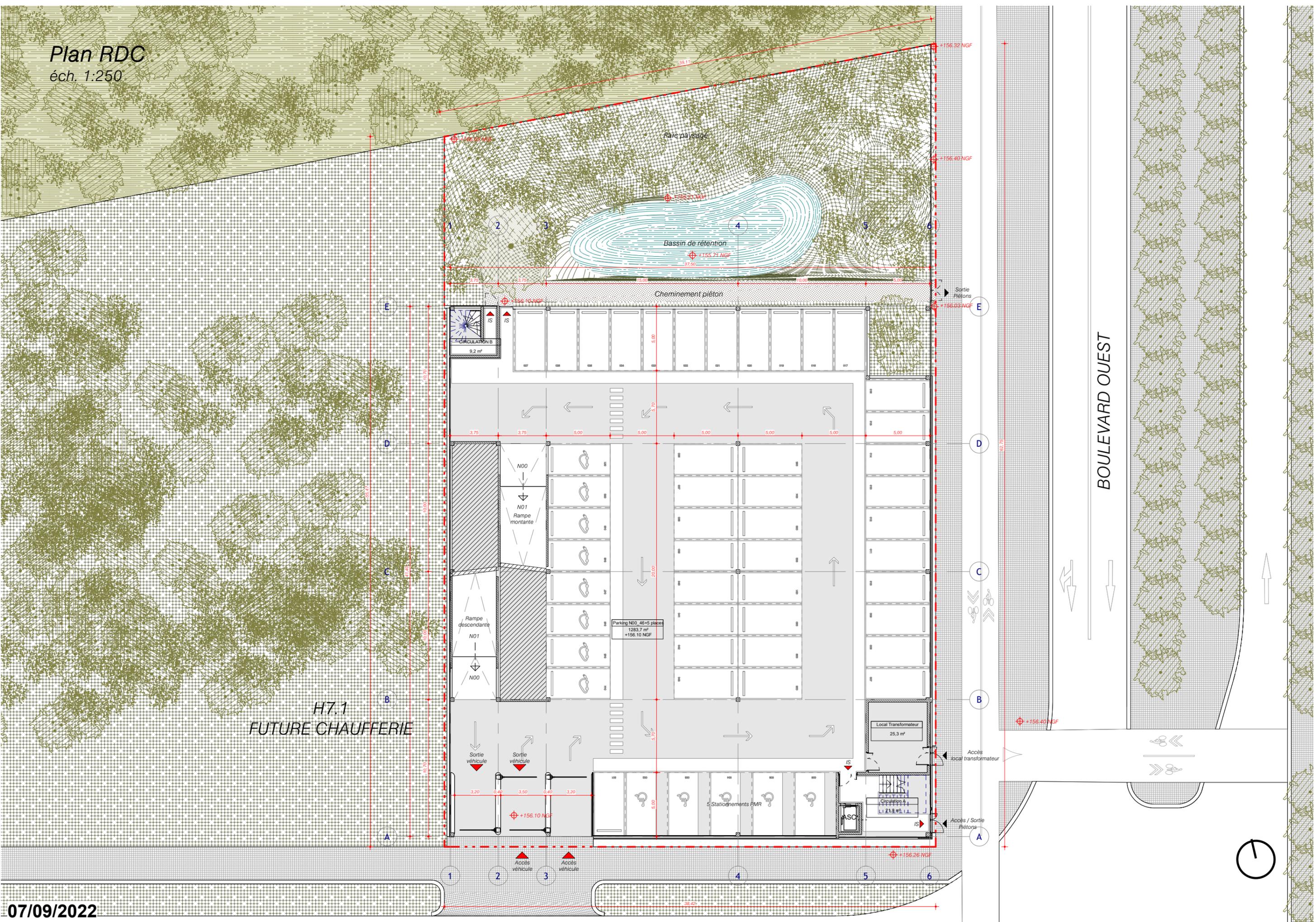


ANNEXES

PLAN DE SITUATION PAYSAGE



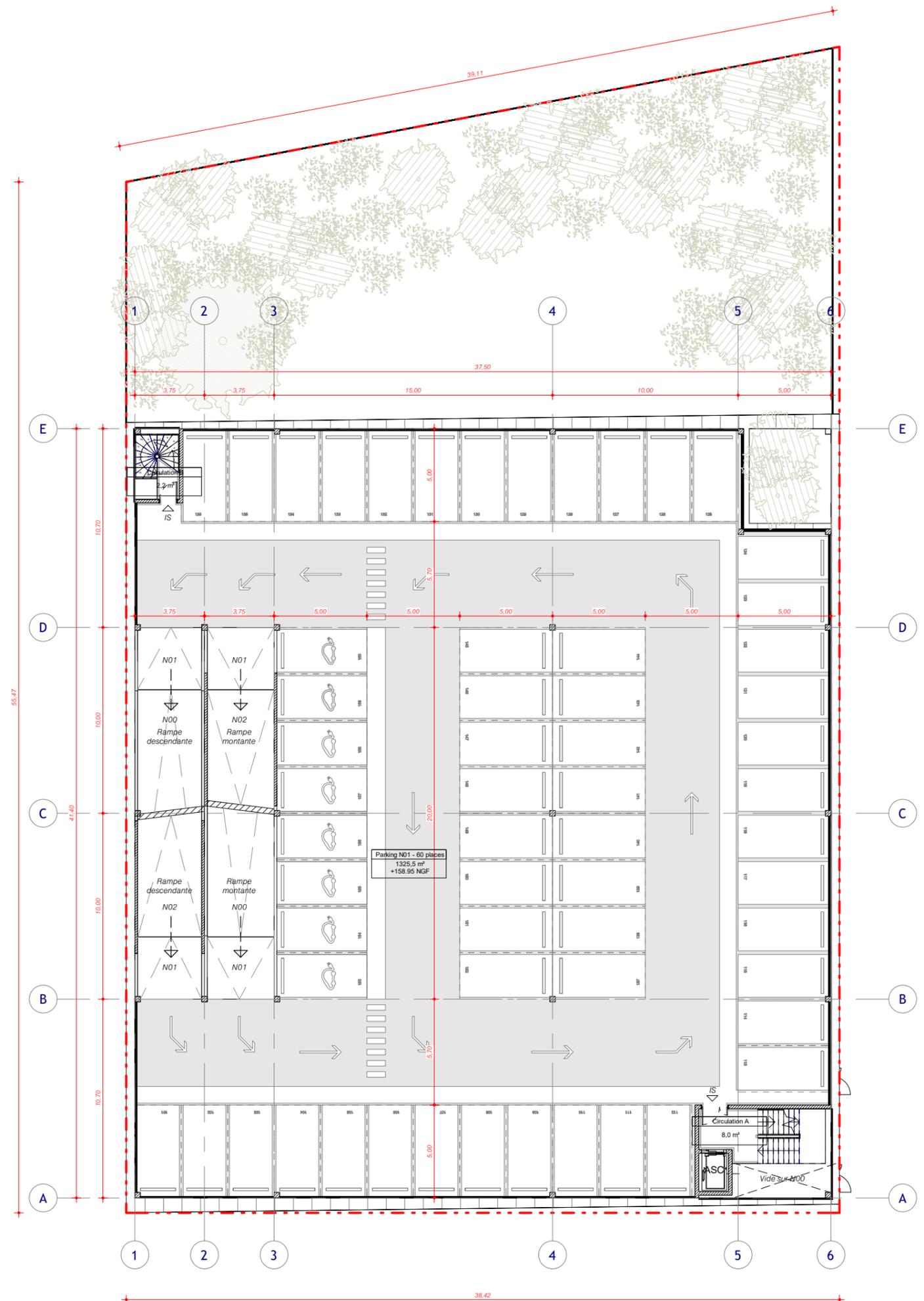
Plan RDC
éch. 1:250



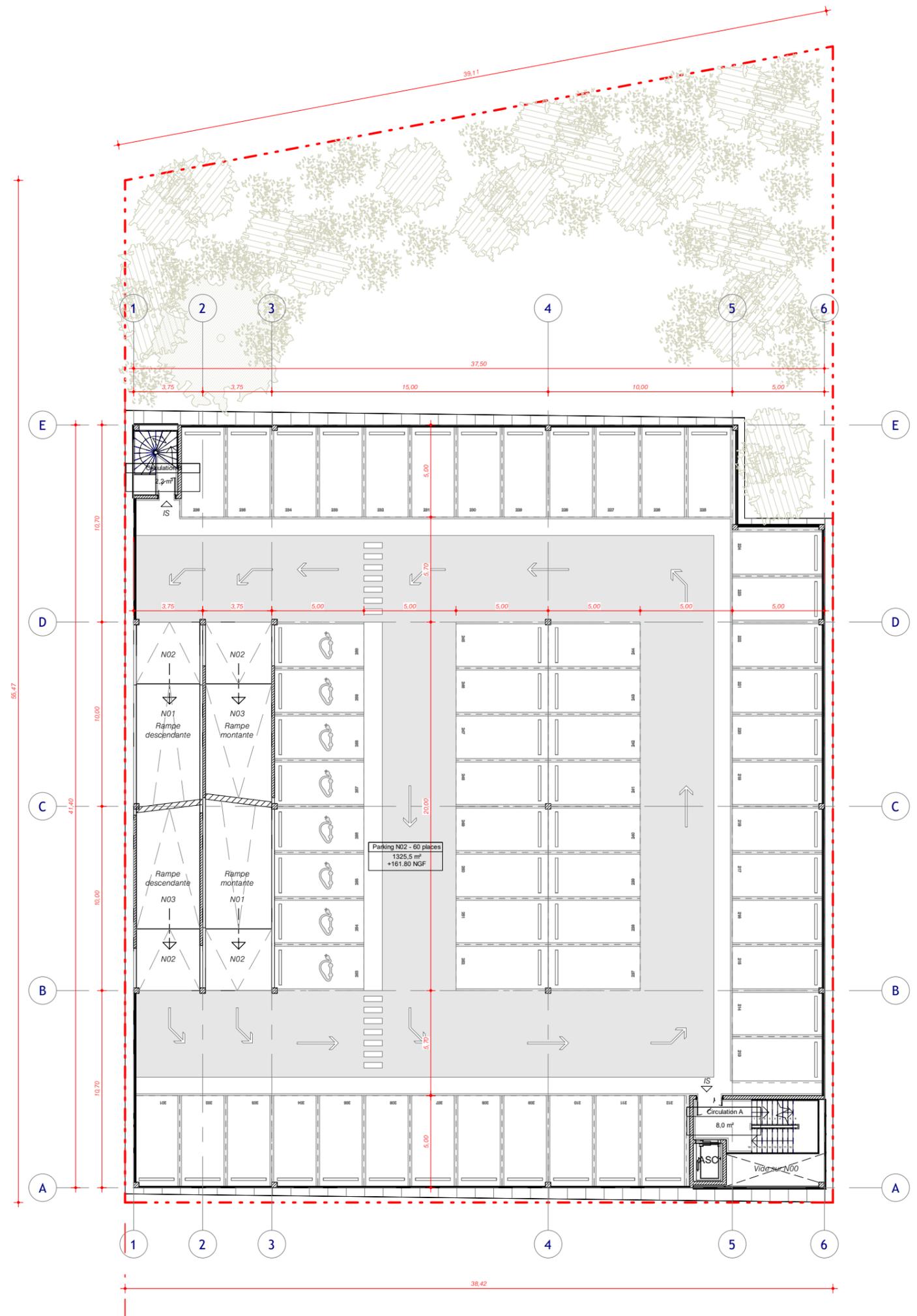
BOULEVARD OUEST



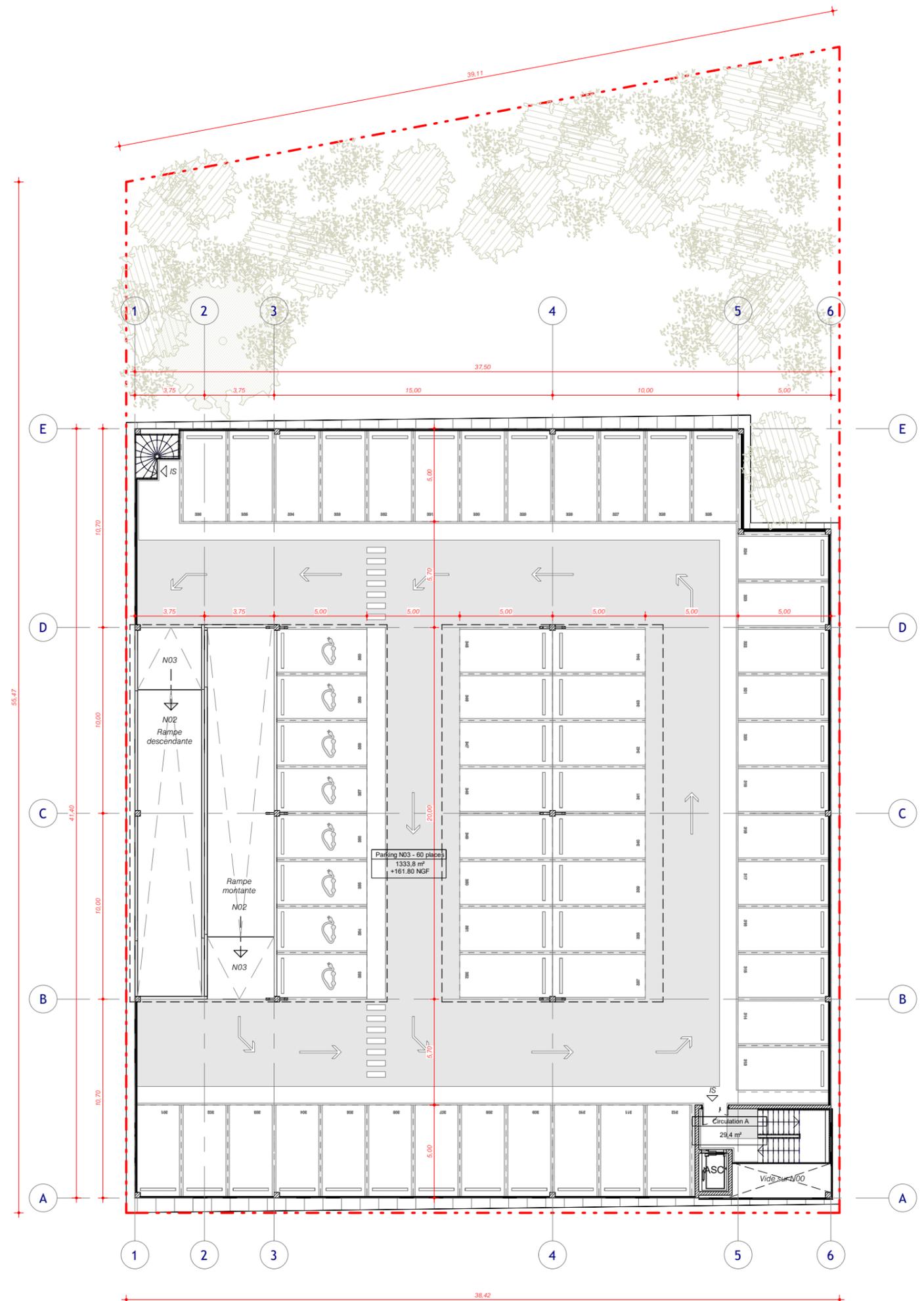
Plan R+1
éch. 1:250



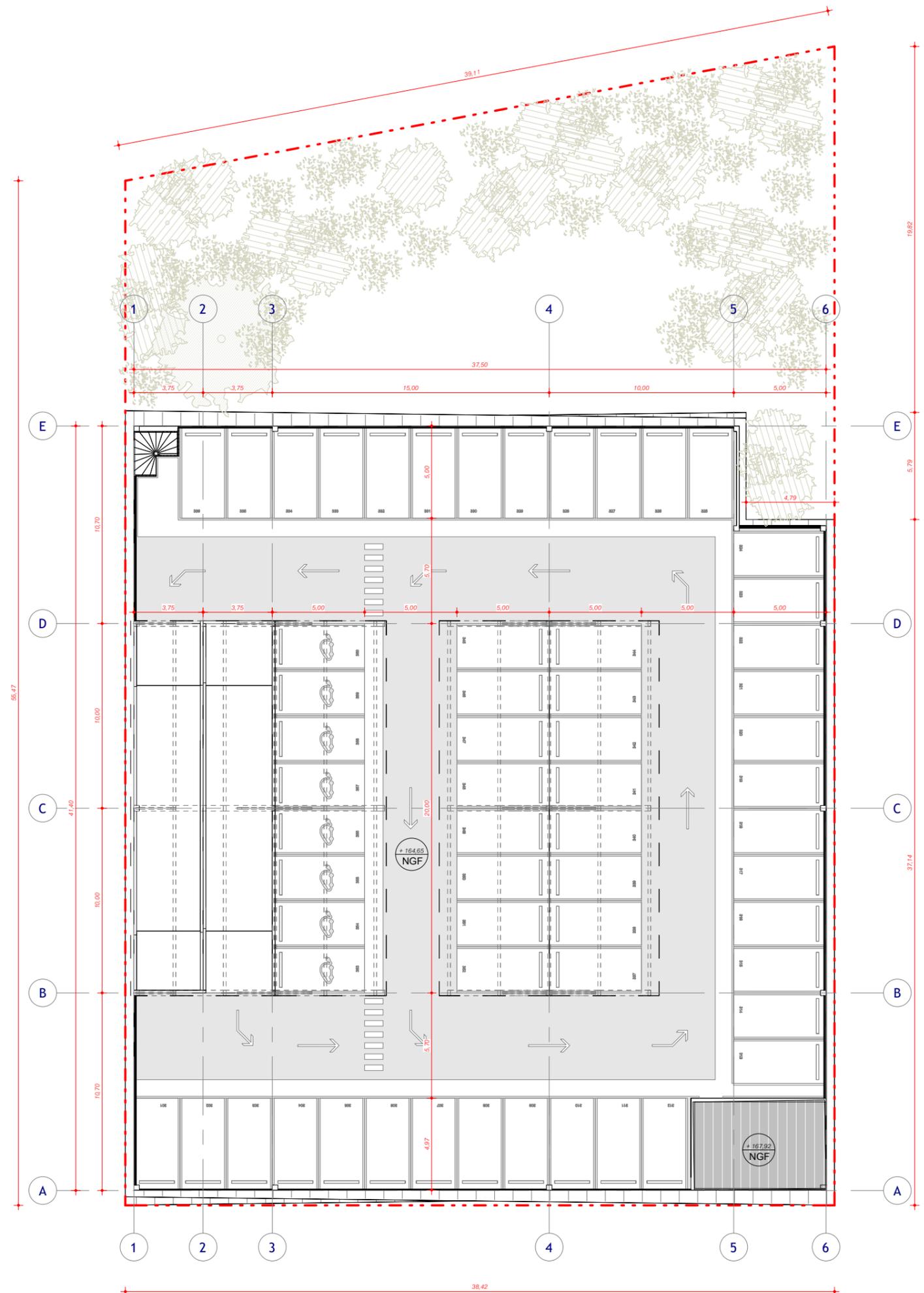
Plan R+2
éch. 1:250



Plan R+3
éch. 1:250

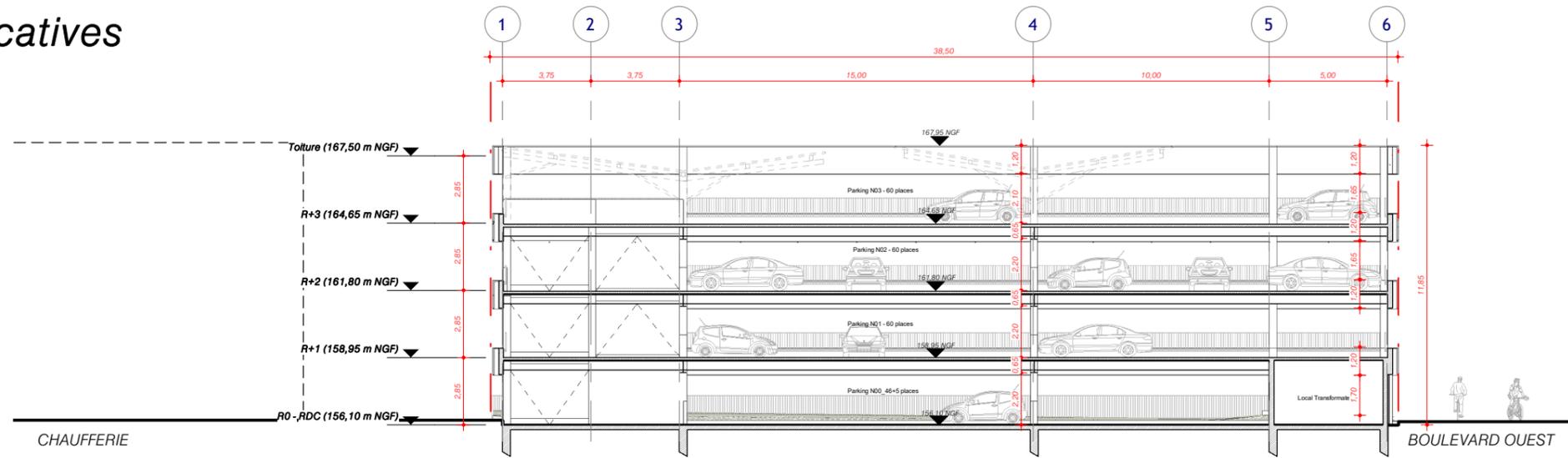


Plan R+4
éch. 1:250

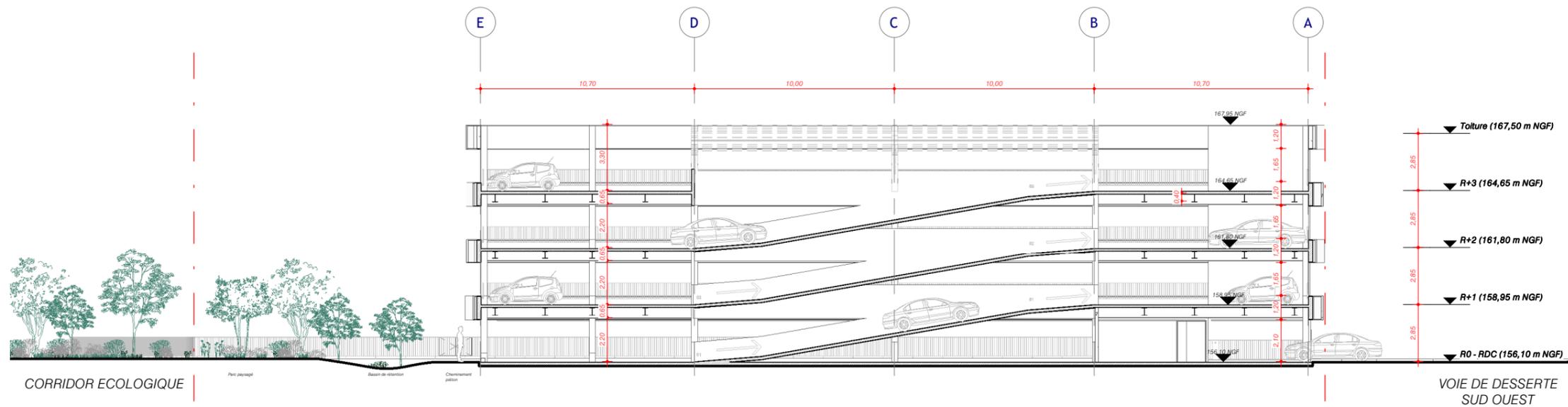


Coupes significatives

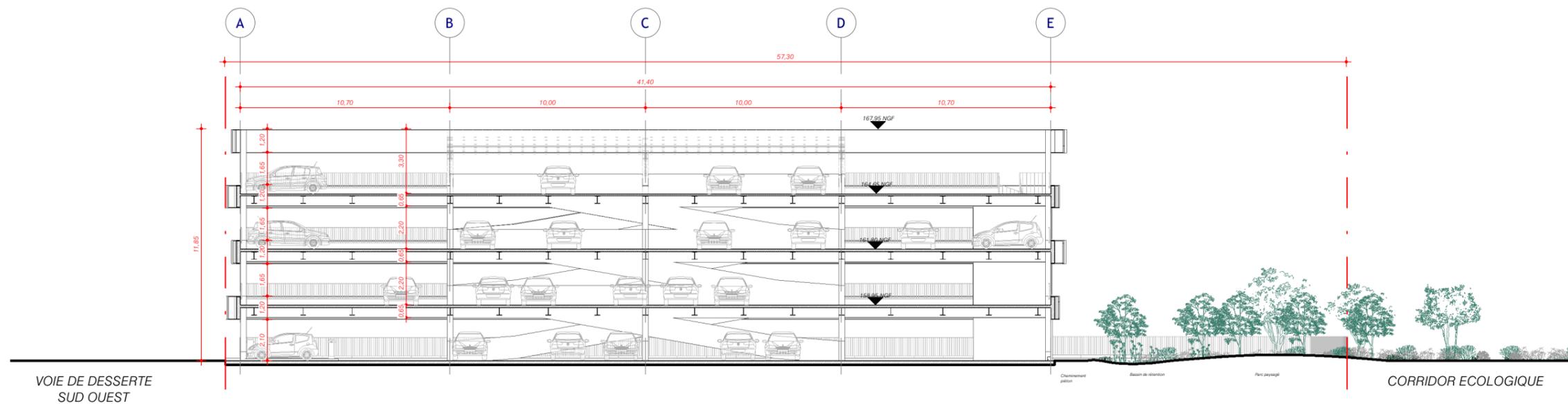
éch. 1:250



A Coupe A
éch. 1 : 250



B Coupe B
éch. 1 : 250



C Coupe C
éch. 1 : 250

3.5. Milieu naturel

3.5.1. Réseaux écologiques

En bref

- › Différents schémas et plans sont applicables sur le territoire du projet : SRCE, SDRIF, Plan Vert Régional d'Île-de-France, SDENS.
- › Le SRCE identifie une richesse écologique au niveau du secteur d'étude avec notamment des mosaïques agricoles, un corridor de la sous-trame arborée à restaurer et des milieux humides.
- › Le SDRIF identifie deux continuités écologiques dans le secteur d'étude. Il identifie également le secteur comme secteur d'urbanisation préférentielle et la ZAC du quartier de l'École polytechnique comme secteur à fort potentiel de densification.
- › Le secteur d'étude se trouve en limite sud de certaines zones agricoles de la ZPNAF du Plateau de Saclay. Les lisières et les coteaux de la ZAC du quartier de l'École polytechnique sont répertoriés comme parties de la ZPNAF.
- › **Le secteur d'étude ne fait partie d'aucune zone Natura 2000. Les plus proches sont situées dans un rayon de 15 km.**
- › Le secteur d'étude n'est pas concerné par des ZNIEFF de type 1 ou 2.
- › Trois ENS sont situés à proximité immédiate du secteur d'étude.
- › Plusieurs sites inscrits ou classés sont situés à proximité du site d'étude. Une zone boisée répertoriée comme site inscrit est identifiée au sud-ouest de la ZAC de Corbeville.
- › Le secteur d'étude n'est pas répertorié comme faisant l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope.

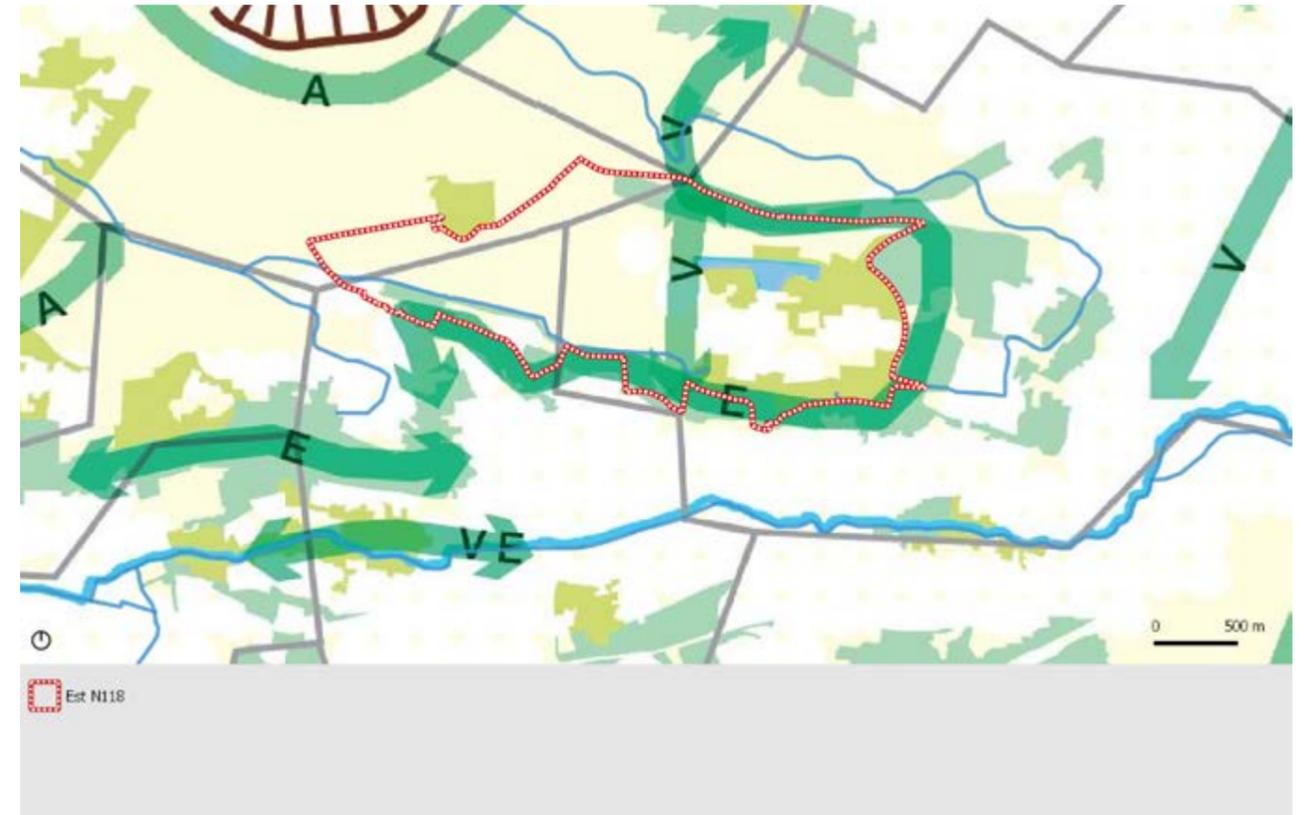
Continuités écologiques

Le SDRIF relatif à la Trame Verte et Bleue identifie deux continuités écologiques dans le secteur d'étude¹

Le SDRIF définit le Plateau de Saclay comme faisant partie de la ceinture verte, et identifie la conservation d'espaces agricoles, comme partie intégrante de l'organisation spatiale et de l'aménagement régional, et comme enjeu déterminant pour le territoire. Il identifie le Plateau de Saclay comme étant un des territoires d'intérêt métropolitain (TIM), pour lesquels les principales orientations sont déclinées territorialement.

La carte du SDRIF déclinée par le pilier « *Préserver et valoriser* », signale la présence de deux continuités dans le périmètre d'étude :

- Une continuité écologique le long de la Remise de Villebois d'orientation ouest-est, qui traverse la forêt domaniale de Palaiseau, en orientation nord-sud, et continue le long des coteaux boisés de la ZAC du quartier de l'École polytechnique jusqu'à la ZAC de Moulon.
- La deuxième continuité est une liaison verte, qui connecte le bois de la Normandie au nord, et traverse la ZAC du quartier de l'École polytechnique aux limites ouest du Lac de l'École polytechnique pour rejoindre le Bois de la Vauve, au sud.



- Les fronts urbains d'intérêt régional
- Les espaces agricoles
- Les espaces boisés et les espaces naturels
- Les espaces verts et les espaces de loisirs
- Les espaces verts et les espaces de loisirs d'intérêt régional à créer
- Les continuités
Espace de respiration (R), liaison agricole et forestière (A), continuité écologique (E), liaison verte (V)
- Le fleuve et les espaces en eau

¹ Région Île-de-France, 2013

Pilier « *préserver et valoriser* » du SDRIF (source Région Île-de-France, 2013)

- Favoriser l'intégration harmonieuse des dispositifs de production d'énergies renouvelables.

Se prémunir contre les risques naturels

- Intégrer la place de l'eau et des zones humides en amont des projets d'aménagement.
- Limiter les ruissellements vers la vallée en favorisant une gestion des eaux sur le plateau.

Un des enjeux identifiés dans le PLU d'Orsay est la mise en valeur des coteaux boisés et des lisières. La création d'espaces intermédiaires est proposée pour l'articulation de deux entités géographiques du territoire : les coteaux boisés au sud et à l'est, le plateau agricole au nord.

Au nord du secteur d'étude de Corbeville, le PLU d'Orsay veut soigner la transition avec le vaste espace agricole protégé, par l'aménagement de la lisière de manière à pouvoir être parcourue (loisirs, cheminements etc.). La lisière est identifiée comme un lieu potentiel d'expression d'une forme d'ingénierie écologique au service des quartiers, constituant plusieurs formes d'agriculture (maraîchage, circuits courts, agriculture périurbaine scientifique et terres expérimentales).

Espaces naturels protégés ou inventoriés

La ZPNAF, un périmètre de sanctuarisation de 4 115 hectares sur le Plateau de Saclay

Le périmètre de protection créé se veut être le corollaire d'un projet d'aménagement urbain. Il se veut également être complémentaire des périmètres existants et du travail de protection des espaces ouverts (zone Natura 2000, Parc Naturel Régional, Périmètre Régional d'Intervention Foncière, ZNIEFF) menés par les collectivités territoriales (conseil régional, conseil départemental, EPCI, Communes, Syndicat Mixte du Parc naturel régional...).

Cette zone rend non urbanisables les espaces naturels et agricoles qui la composent. Ce dispositif législatif unique en France, préserve les exploitations agricoles dans le périmètre concerné, et concilie agriculture et respect de l'environnement en mettant en place une gestion optimisée des espaces boisés et naturels du territoire.

La ZPNAF représente 4 115 hectares protégés dont 2 469 hectares consacrés exclusivement aux activités agricoles et 1 646 hectares composés de forêts, cours d'eau, espaces naturels et rigoles⁷.

Les lisières et les coteaux de la ZAC du quartier de l'École Polytechnique et de la ZAC du Moulon sont aussi répertoriés comme partie de la ZPNAF. Ainsi, une continuité est articulée entre les ZAC du territoire sud du Plateau de Saclay.

La ZPNAF est limitrophe à la ZAC de Corbeville au nord, et elle concerne une partie des coteaux boisés au sud du site.

⁷ EPA Paris-Saclay, 2016.

Trois sites Natura 2000 dans un rayon de 15 km

Dans le cadre de l'application de la directive européenne 92/43/CEE, dite directive « Habitats », dont l'objectif principal est la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage, la France a proposé le classement d'un certain nombre de milieux éligibles au titre de cette directive. L'ensemble des ZPS (Zones de Protection Spéciale) au titre de la directive « Oiseaux » et des ZSC (Zones Spéciales de Conservation) au titre de la directive « Habitats » constitue le réseau Natura 2000.

La zone d'étude ne fait partie d'aucune zone Natura 2000 et aucun site ne se trouve à proximité immédiate⁸.

Notons toutefois la présence de trois sites Natura 2000 dans un rayon de 15 kilomètres autour de site du projet. Il s'agit de⁹ :

- Site FR1112011 « *Massif de Rambouillet et zones humides proches* » désigné en tant que Zone de Protection Spéciale au titre de la directive

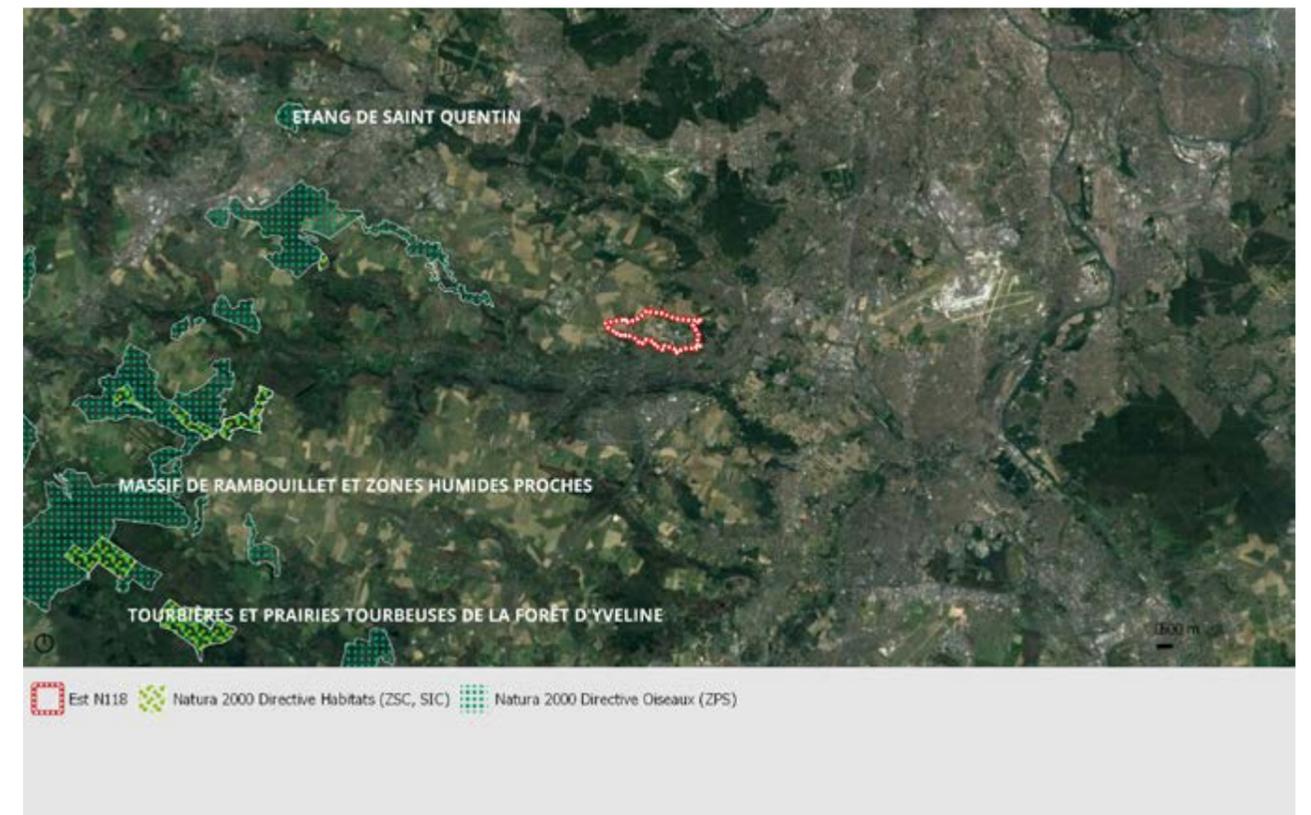
« Oiseaux » à 5 km à l'ouest du site. Ce massif forestier de 22 000 ha, se caractérise par la présence de vastes landes humides et/ou sableuses qui sont à l'origine de sa richesse biologique.

- Site FR1100803 « *Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines* » désignée en tant que Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive « Habitat Faune Flore » à 12 km à l'ouest du projet.

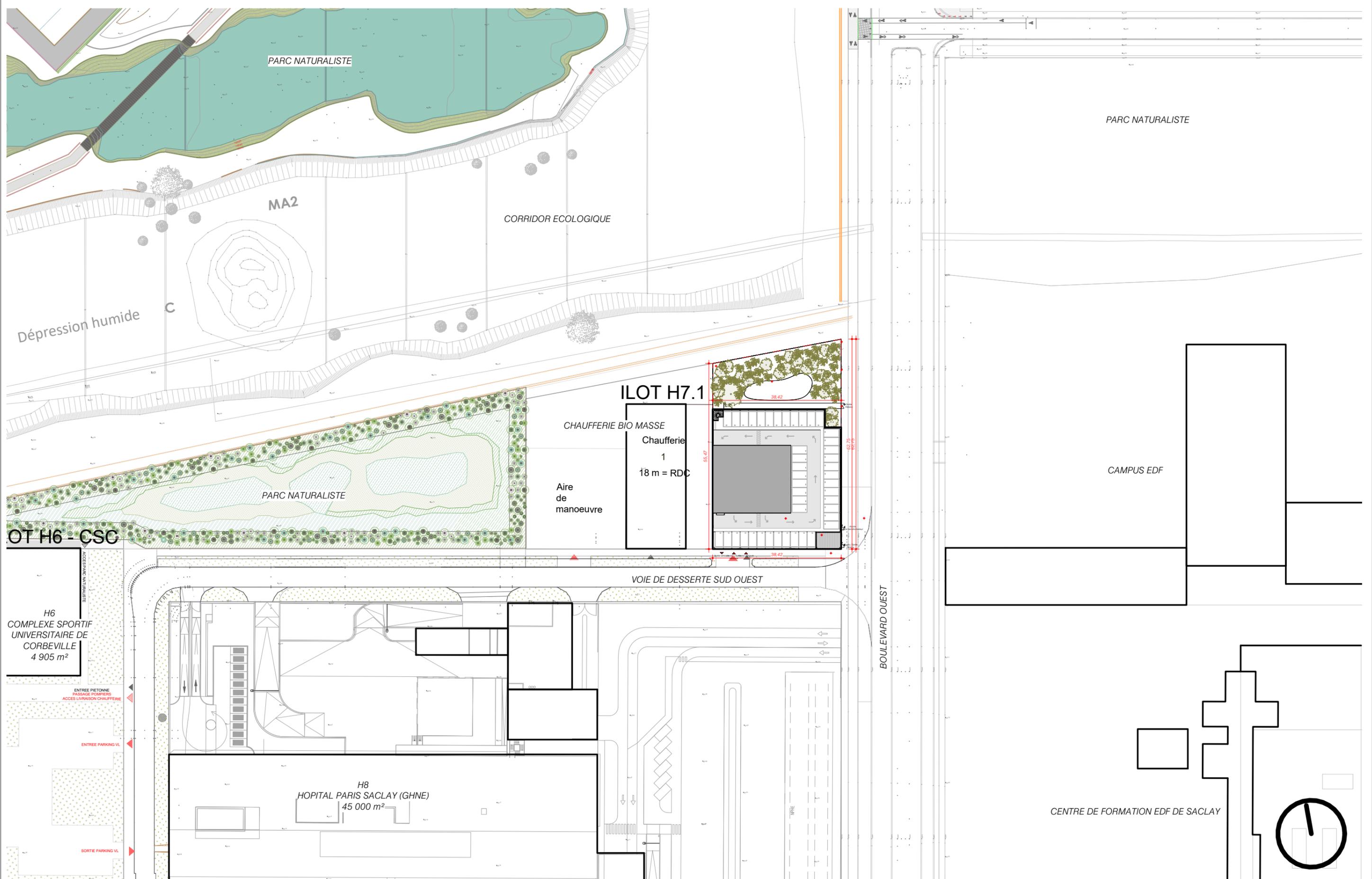
Notons une absence d'incidences notables sur les sites Natura 2000. (voir "3.5.6. Milieu naturel", page 548)

⁸ Confluences, 2017

⁹ Confluences, 2017



Sites Natura 2000 (source DRIEE, 2014)



MAITRE D'OUVRAGE : **INDIGO**
 1 Place des Degrés
 92 919 La Defense CEDEX
 T +33 (0) 1 49 03 15 18
 www.group-indigo.com

ARCHITECTE MANDATAIRE : **Coldefy**
 13 rue Jean Prouvé - 59000 Lille
 T +33 (0) 3 20 40 26 80
 F +33 (0) 3 20 12 91 01
 contact@coldefy.fr - www.coldefy.fr

**PARKING SILO DU NOUVEL
 HÔPITAL DU G.H.N.E
 ZAC CORBEVILLE
 LOT H.7.2**

DATE **11/10/2022**
 ECHELLE **1 : 1000**

ETUDE DE CAS - PLAN DES ABORDS DU PROJET

AFZAIRE	PHASE	EMETTEUR	TYPE	CODE	NUMERO	INDICE
H72	DPC	CDF	SIT	DPC_SIT		

L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes, et en cas d'erreur d'en avvertir l'Architecte

Plan Masse
éch. 1:250

H7.1
FUTURE CHAUFFERIE

240 panneaux photovoltaïques
Surface = 530 m²

Parc paysagé

Bassin de rétention

Cheminement piéton

BOULEVARD OUEST

